

Infos

Les Pieux



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION DES PIEUX



UNE LIAISON PIÉTONNE RELIE
MAINTENANT LE BOURG DES PIEUX
À SCIOTOT



La mise en place d'un
service commun



La fibre optique arrive



Les écoliers rencontrent
le Maire

La majorité municipale assume le bilan du mandat, fidèle à ses engagements.

Pendant ces 5 dernières années, la majorité municipale a travaillé avec méthode et détermination pour relever les chantiers nécessaires à une meilleure gestion de la commune afin de faire face aux diminutions des ressources financières, aux évolutions réglementaires et aux réformes territoriales. Dans ce contexte, nous avons respecté notre engagement de mandat pour satisfaire les attentes, les besoins et les offres de services à la population dans différents domaines.

Je veux souligner les faits marquants tels que la maîtrise des budgets et de la fiscalité communale sans augmentation, la réalisation des équipements pour la santé, l'hébergement des personnes âgées, la petite enfance, les sports, mais aussi la sécurisation des déplacements, les actions environnementales, les aides aux familles, les services administratifs et techniques à la qualité de vie. Vous pouvez découvrir dans ce journal un retour sur les actions mises en œuvre par les élus et les services en y associant les parties prenantes communautaires, associatives, bénévoles et citoyennes.

La majorité municipale s'investit pour l'avenir de la commune.

En 2016, lors du référendum local, la commune nouvelle a été condamnée par le vote de Flamanville, conduisant l'ex Communauté de Communes des Pieux à fusionner dans l'agglomération du Cotentin qui a alors bénéficié de ses ressources financières et de ses services.

En 2019, le conseil municipal a décidé d'adhérer au service commun créé par la Communauté d'Agglomération du Cotentin pour assurer collégialement les compétences retournées aux communes. Depuis, les élus de la majorité municipale, maires-adjoints, conseillers et conseillères préparent l'avenir en construisant l'organisation, les règles et les méthodes pour garantir le fonctionnement des équipements, les services à la population et aux associations (le scolaire, le pôle enfance crèche et le RAM, l'école de musique, le sport, la restauration collective, la fourrière

du But, la voirie).

Les enjeux sont déterminants pour l'avenir de la commune de Les Pieux, en charge de ses responsabilités de bourg centre, afin de retrouver une gouvernance collégiale pour gérer les personnels, les solidarités financières et le partage des biens.

De nouvelles responsabilités et missions sont à venir, je remercie le bureau municipal et la majorité municipale qui préparent les évolutions nécessaires dans les intérêts de l'action municipale à votre service.

L'opposition municipale qui participe et celle qui conteste tout.

Les conseillers et conseillères sortants, expérimentés par leurs mandats communaux, exercent une opposition participative et éclairée sur les dossiers, les décisions, les projets et lors des débats en conseil municipal.

Les conseillers débutants ont rapidement rejeté les règles et les obligations du rôle de conseiller municipal en optant pour une opposition partisane animée par l'abandon du travail collectif au profit de leur propre idéologie politique. Je ne peux que condamner leurs agissements médiatiques, par voie de presse et sur les réseaux sociaux, qui calomnient les élus et l'action municipale sans en connaître les moindres dossiers.

Je vous invite à découvrir les festivités et les animations estivales que nos services et les associations vous proposent ; je vous souhaite de belles vacances et remercie les associations, les professionnels, les bénévoles et les services qui contribueront à la réussite de cet été sur les Pieux.



Jacques LEPETIT
Maire des Pieux et Vice-Président
de la Communauté
d'Agglomération du Cotentin

Cadre de vie p.3-4

La liaison piétonne inaugurée pour l'été

ZAC : lancement des travaux de la tranche 4

Le service commun : un outil de coopération territorial

La fibre optique arrive

Du nouveau rayon commerces !

Finances p.5

le budget communal 2019 à la loupe

Bilan de mandat p.6 -13

Social p.14-15

Interview : Christel RUEL, référente sociale du CCAS des Pieux

La récup et l'écologie à l'honneur avec les ateliers !

Scolaire - Jeunesse p.8

Le Conseil municipal enfants lance une récolte de bouchons !

Les écoliers rencontrent le Maire

Associationp. 16

3 questions à... Dynamic Les Pieux !

Culture..... p.17

Un nouveau service à la

Médiathèque : le prêt de liseuses

Un atelier culturel avec le CCAS

Le club numérique investit

l'Espace culturel

Agenda de l'été..... p.18

Tribune politiquep.19

Retour en images..... p.20

Journal d'information municipal
de la commune des Pieux -
juin 2019

Responsables de la rédaction :
Jacques LEPETIT - Chantal BROUZENG-
LACOSTILLE

Rédaction : Services municipaux

Crédits photos : Mairie des Pieux ; Pôle de Proximité des Pieux, Centre de loisirs des Pieux, Baptiste Almodovar, Laure Ghannam, Thierry Houyel

Mise en page : Anne-Laure Hérout

Impression : Imprimerie Lereverend

Tirage : 1800 ex. Gratuit

Mairie des Pieux BP 12 - 50340 LES PIEUX

Tél. : 02 33 87 50 00 - Fax : 02 33 87 50 09

www.lespieux.fr / mairie@lespieux.fr

CADRE DE VIE

Réalisation de la liaison piétonne Bourg-Sciotot

*Ci-contre,
le giratoire créé à l'arrivée à Sciotot,
en cours de finalisation*

Lancés en février dernier, les travaux de liaison piétonne reliant le centre-bourg des Pieux à Sciotot sont dorénavant quasiment terminés, hormis quelques travaux et aménagements de finition.

Fruit d'une véritable concertation avec les habitants et les commerces du secteur, avec deux réunions d'échange organisées en 2018, l'aménagement a permis une remise en l'état du cheminement piéton avec un trottoir d'1m50 de largeur et sécurisé tout en conservant un double-sens sur la VC 1 (descente du Val Mulet). Des chicanes provisoires ont également été mises en place et seront installées de façon pérenne à la fin de la phase de test permettant un positionnement optimal.



Ces travaux ont également pour objectif de sécuriser le carrefour du Hameau Courtois, avec l'aménagement d'une zone de rencontre pour tous les usagers (piétons, cyclistes, automobilistes), où le piéton est prioritaire et la vitesse limitée à 20km/h. Un giratoire franchissable y a été mis en place.

Ces travaux ne doivent constituer qu'une étape d'un aménagement plus global du site du Sciotot lui permettant de renforcer sa dynamique touristique tout en conservant son caractère naturel et familial qui fait sa renommée.

ZAC : lancement des travaux de la tranche 4

LANCEMENT DES TRAVAUX...

Les fouilles archéologiques lancées par l'INRAP au printemps sur les terrains de la tranche 4 ont permis de découvrir des richesses historiques sur notre commune, notamment des vestiges celtes ainsi qu'une ferme et ses annexes construites au V^e siècle avant notre ère. Cette phase de recherche et d'étude étant terminée, la phase de travaux d'aménagement peut donc débuter.

La tranche 4 constitue la dernière phase d'aménagement de la ZAC sous la concession d'aménagement actuelle. En effet, le conseil municipal a décidé, en novembre dernier, de ne pas entraîner la future mandature dans des engagements financiers lourds.

Cette 4^{ème} tranche d'aménagement, située à proximité du Pôle de Santé Libéral Ambulatoire (PSLA) et du Pôle Enfance, comporte 74 lots libres et dispose de liaisons piétonnes sécurisées vers le centre-bourg. A l'image

de l'ensemble de l'opération, l'aménagement se fera dans un cadre rural garanti, avec une préservation maximale des haies et des espaces verts.

... ET DE LA COMMERCIALISATION

La phase de commercialisation est d'ores et déjà ouverte, si vous êtes intéressé par l'acquisition d'un ou plusieurs terrains viabilisés, nous vous invitons à prendre contact avec l'Office Notarial des Caps qui est chargé par l'entreprise SHEMA de la vente des lots.

Contact : Office Notarial des Caps - 33 route de Flamanville - 02 33 10 09 99



La fibre optique arrive

Le déploiement du réseau de fibre optique sur une partie des communes de Benoîtville, Les Pieux et Tréauville est aujourd'hui terminé pour 1 500 foyers. La commercialisation des offres Très Haut Débit a donc pu débuter auprès des habitants concernés dès le 9 mars 2019.

Actuellement, 7 Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) se sont positionnés sur le réseau : Comcable, Coriolis, K-net, Nordnet, La Fibre VidéoFutur, Ozone et Wibox.

Une réunion publique d'information, organisée par Manche Fibre, s'est tenue le 23 avril dernier à la salle Paul Nicolle afin de présenter aux foyers de la commune les différentes offres présentes sur le territoire, en présence de plusieurs FAI.

L'ensemble de la commune des Pieux sera raccordée à la fibre optique à l'horizon 2021.

Pour tester votre éligibilité à la fibre optique, rendez-vous sur le site www.manche-fibre.fr

Le service commun : un outil de coopération territorial

La création de la Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC) a bouleversé l'organisation territoriale du Cotentin. Doté d'un périmètre XXL, elle ne peut exercer toutes les compétences autrefois gérées par la Communauté de Communes des Pieux (CCP). Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2019, elle a transféré de nombreuses compétences aux communes : scolaire et restauration scolaire, cuisine centrale, petite enfance (crèche, RAM), équipements sportifs et surveillance des baignades, fourrière, école de musique, et voirie.

Afin de maintenir la solidarité qui existait entre les communes de l'ancienne intercommunalité et d'assurer la continuité de service, la commune des Pieux a décidé d'adhérer à un service commun regroupant 14 communes de l'ex-CCP pour assurer collégialement ces missions. La CAC est également membre de ce service commun en tant que structure porteuse et propose un appui technique et fonctionnel.



Le Pôle Enfance est l'un des établissements gérés par le service commun sur la commune

La gouvernance est ainsi partagée entre les communes qui composent ce service et la Communauté d'Agglomération du Cotentin. L'organe décisionnel est la Commission de Territoire composée des élus communautaires du territoire, qui s'appuie notamment sur les avis des groupes de travail thématiques composés d'élus municipaux (un groupe de travail par compétence).

Le service commun est un véritable outil de mutualisation de services, il permet notamment de mettre en

commun et de rationaliser les moyens mis en œuvre pour l'accomplissement de ses missions. Il est supporté par le Pôle de Proximité des Pieux (31 route de Flamanville) qui gère le personnel communautaire rattaché à ce service.

Le service commun est financé par le reversement des attributions de compensation perçues par les communes. En effet, la CAC verse de l'argent aux communes pour qu'elles puissent exercer les compétences qu'elle leur restitue. C'est donc un mécanisme à somme nulle pour la commune puisque la participation communale au service commun est égale aux attributions de compensation qu'elle perçoit.

Enfin, dans notre volonté de rester votre interlocuteur privilégié de proximité et de faciliter vos démarches dans cette nouvelle organisation, la mairie des Pieux se charge de remonter vos demandes et/ou besoins éventuels au service commun.

Du nouveau rayon commerces !

Il y a du changement chez les commerçants des Pieux depuis quelques mois ! Des reprises, des déménagements, de nouveaux venus. Tour d'horizon :

> Les deux pharmacies de la rue centrale se sont rassemblées et ont déménagé au 5, rue des bouvreuils, en face du Pôle Santé.

Pensez aux boîtes à ordonnances ! Deux boîtes ont été installées, en début d'année, aux abords de la mairie et des foyers-résidences des personnes âgées, rue collet. Déposez votre ordonnance dans l'une des deux boîtes et faites-vous livrer vos médicaments à domicile.

> Un nouveau commerce fait son apparition sur la commune : avenue de Paris, la micro-brasserie « Les Travailleurs de l'Amer » - clin d'œil à Victor Hugo - a inauguré son local le 25 mai dernier au 23 route de

Cherbourg, à la place de l'ancien garage fermé depuis plusieurs mois. Au menu : des bières artisanales du littoral normand brassées sur place.

*Inauguration le 24 mai dernier de la brasserie
« Les Travailleurs de l'Amer »*



> La poissonnerie « L'Espace marin » située au numéro 24 de la rue centrale a été, quant à elle, reprise au début du mois de mars 2019, par Mme Meurie et M. Valot, qui vous accueilleront avec plaisir.

> Une extension de magasin est également à noter depuis quelques semaines, rue centrale. Les locaux de Pêche & Co se sont agrandis pour vous proposer encore plus de choix de matériels et d'accessoires. Les amateurs de pêche apprécieront.

> Un déménagement a également eu lieu pour Overseas Tattoo, que vous retrouverez maintenant au 22, route de Diélette.

> Dans la zone des Costils, il est désormais possible de faire laver sa voiture puisqu'un nouveau centre de lavage automobiles s'est installé et a ouvert ses portes à la mi-avril.

> Le restaurant « Le P'tit Bourg » change de propriétaire ! Yannick Lamy cède l'emplacement du 6, place du Petit Bourg à Mme Talgorn et M. Fautrel, mais conserve la partie traiteur « Trait de Cerise ». Nous souhaitons bonne chance aux nouveaux propriétaires et à leur restaurant « Le pois gourmand ».

FINANCES

Le budget communal 2019

Le compte administratif 2018 voté en conseil municipal vient clôturer l'exercice budgétaire précédent. Cet exercice 2018 est conforme au budget prévisionnel proposé en avril 2018 au conseil municipal et voté par les élus de la majorité. Le suivi quotidien des dépenses et l'optimisation des recettes ont permis ce résultat avec la participation des services communaux.

Du nouveau...

Le budget primitif communal, voté lors du conseil municipal du 4 avril 2019 et conforme au débat d'orientation budgétaire présenté en conseil municipal du 28 février dernier, est équilibré en recettes et en dépenses à hauteur de 16 150 100 €.

Il comporte des modifications majeures dans le volume des dépenses et des recettes de fonctionnement.

Ces changements sont liés aux nouvelles compétences que la commune doit exercer depuis le 1er janvier dernier.

Les Attributions de Compensation (AC), permettant le financement des services communs gérés par le Pôle de Proximité des Pieux, sont versées par la Communauté d'Agglomération du Cotentin. Les AC, ainsi que le coût du service commun (3M €) augmentent le volume global du budget 2019. Du fait de ces modifications, la comparaison avec les budgets des années précédentes n'est pas opportune mais, à périmètre constant, le budget reste stable.

...et de la continuité

Malgré la baisse drastique des dotations de l'Etat pendant plusieurs années et la disparition de la Communauté de Communes des Pieux, la municipalité a étudié des pistes d'économies et des sources de recettes permettant de ne pas modifier la pression fiscale sur les Pieusais. La recette fiscale prévue est de 768 000€.

Le tissu associatif, varié et riche du territoire bénéficie du soutien de la commune par l'attribution de subventions pour un montant total de 320 000€ dont 135 000€ compensés par la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

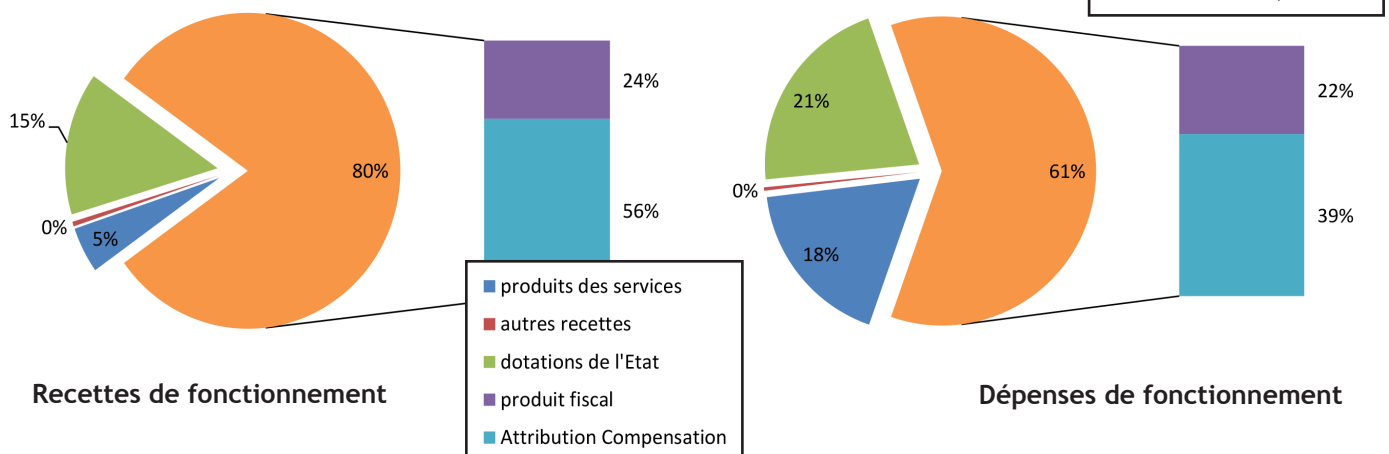
Grâce à notre gestion, la commune des Pieux est excédentaire dans son budget et bénéficie de réserves conséquentes. Mais ces ressources ne doivent pas faire oublier que l'endettement est important (4M€). Cet endettement est principalement dû à la gestion de trois équipements : le Pôle Enfance, l'Espace culturel et les logements situés rue des écoles. Le remboursement du capital n'est pas engagé. L'administration fiscale, vérifiant la comptabilité communale, a pointé cette situation et la commune a dû fournir les explications de la spécificité du territoire liée aux emprunts du grand chantier EPR. Aussi, la commune s'est engagée à mener une réflexion d'un remboursement anticipé d'une partie de sa dette avant la fin du mandat en cours.

La commune des Pieux est le bourg centre du Canton et se doit d'apporter aux communes voisines et à leurs habitants des services partagés. En ce sens, et pour marquer sa solidarité au sein du territoire, nous avons adhéré au service commun regroupant 14 communes du Canton.

Aussi, la commune des Pieux poursuit ses efforts d'investissement pour l'ensemble du territoire avec la réalisation de projets structurants qui bénéficieront à l'ensemble des communes voisines (Voirie de la descente de Sciotot, club-house et mise en accessibilité du stade, aire de tir à l'arc...).

Ce budget primitif 2019 reste dans la continuité des précédents avec une attention quotidienne dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement, une poursuite des investissements pour le bien-être des Pieusais et de nos voisins. Une attention particulière sera portée à l'évaluation définitive des attributions de compensation prévues pour 2019.

Schéma de répartition des dépenses et des recettes de fonctionnement hors écritures d'ordres en 2019



BILAN DE MANDAT 2014-2019

Dans un contexte institutionnel profondément mouvementé durant cette mandature, marquée par la fusion de la Communauté de Communes des Pieux au sein de la Communauté d'Agglomération du Cotentin en 2017 puis, en janvier 2019, par le retour de nombreuses compétences à la commune jusqu'alors gérées au niveau communautaire, nous avons toutefois respecté nos engagements de façon à maintenir les services publics et de proximité attendus par la population. Au travers de ce bilan, nous souhaitons revenir sur les actions et projets majeurs réalisés durant les 5 dernières années.

Réalisation de projets structurants d'aménagement du territoire

Parking du stade : Afin de résoudre les problèmes de sécurité liés au déplacement et au stationnement aux abords du stade, nous avons réalisé l'aménagement d'un parking d'une centaine de places. Cette réalisation est la première d'un projet plus global d'aménagement de cette zone très fréquentée par de nombreux enfants et adultes.

Tir à l'arc : Une zone de pratique de tir à l'arc va ainsi être réalisée en 2019 avec la mise en place notamment d'un jardin d'arc qui sera un équipement unique dans le département.

Mise en accessibilité et club-house : En complément, les travaux de mise en accessibilité des tribunes et des vestiaires sont engagés depuis le mois de juin 2019 avec également la construction d'un club-house. Il permettra ainsi d'accueillir dans les meilleures conditions de sécurité et de convivialité les membres des associations ainsi que les parents et familles.

Ces projets ont été élaborés en collaboration avec les associations de la commune afin qu'ils répondent précisément aux besoins d'utilisation des équipements.

Liaison piétonne vers Sciotot depuis le bourg : Afin de faciliter le déplacement piéton vers Sciotot depuis le bourg un aménagement de la voirie a été réalisé. Ce projet a été mis en œuvre en concertation avec la population. Deux réunions publiques ont été organisées afin de partager sur les enjeux de ce projet et recueillir les remarques des usagers réguliers de cet espace.

Cette réalisation constitue une première étape d'aménagement de Sciotot. Les étapes futures permettront d'asseoir le caractère touristique et attractif avec des aménagements de zones de stationnement, d'espace de jeux et de détente.

Élaboration du nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Un travail conséquent a été mené par l'équipe municipale afin de définir le nouveau document d'urbanisme. Son approbation a été perturbée par le transfert successif de la compétence urbanisme à la CCP (Communauté de Communes des Pieux) puis à la CAC (Communauté d'Agglomération du Cotentin).

Ce document réglementaire a été approuvé en février 2019. Il prend en compte la politique d'aménagement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années, tout en respectant les contraintes légales et notamment la loi littoral.



Le parking du stade inauguré en 2017



Le projet de Club-house pour le stade



La liaison piétonne vers Sciotot



Le PLU des Pieux est applicable depuis le 25 février dernier



*Le marché du vendredi,
dans la rue centrale*



*Le marché de Noël,
organisé par les commerçants*



*La plage de Sciotot,
labellisée «Pavillon Bleu»*



Le développement de la ZAC

Dynamisme du cœur de ville

En concertation avec les commerçants du bourg et ceux du marché hebdomadaire, nous avons réorganisé le marché suivant les périodes saisonnières afin d'en faciliter son accès et accroître sa fréquentation et son dynamisme.

Nous avons également, après concertation avec la population et les commerçants du bourg, mis en place une réglementation de stationnement en zone bleue sur la rue Centrale. Ce projet a permis de supprimer le phénomène de stationnement des voitures « tampon » et, ainsi, d'offrir une meilleure disponibilité des places de stationnement.

Nous sommes également proches de l'association des commerçants afin de les accompagner dans les différentes manifestations et projets d'expansion et de dynamisme de l'activité commerciale.

Nous avons également souhaité conserver le caractère de commerce de proximité de la rue Centrale en inscrivant dans le PLU le maintien de la destination commerciale des bâtiments en rez-de-chaussée.

Développement économique

Nous travaillons avec la CAC (Communauté d'Agglomération du Cotentin) sur le projet initié par la CCP (Communauté de Communes des Pieux) sur l'extension de la ZA des Costils. Ce projet doit permettre d'accueillir à terme environ 70 entreprises et artisans sur une surface de 40 ha et doit débuter fin 2019.

Tourisme et environnement

Nous avons maintenu le label « pavillon bleu » sur Sciotot récompensant les actions de préservation de l'environnement, la qualité d'accueil et des eaux de baignade.

Un groupe de travail a été mis en place afin de réfléchir sur l'évolution de l'attractivité touristique de Sciotot. Nous avons ainsi maintenu l'offre de restauration saisonnière, développer l'offre d'animation notamment avec la pratique du trampoline et un manège pour enfants.

L'implication de la commune dans le développement touristique s'est accentuée par l'entrée au capital de la SPL (Société Publique Locale) ce qui nous permet d'être représentés dans les prises de décision.

Sur le plan environnemental, nous avons arrêté l'utilisation de désherbant phytosanitaire pour limiter l'impact écologique, reboiser une parcelle dans la forêt communale, créer une zone de stockage des déchets verts afin de les valoriser et, enfin, organiser le tri des déchets lors du marché hebdomadaire.

En 2018, afin de lutter contre la prolifération du frelon asiatique, la commune a adhéré à la Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche (FDGDON).

Développement de l'habitat

Le programme d'évolution de l'habitat a été suivi. Les tranches 1 à 3 de la ZAC de « la Lande et du Siquet » sont commercialisées. Les travaux de la tranche 4 (environ 70 logements) vont débuter en 2019.

En revanche, le conseil municipal a délibéré fin 2018 pour ne pas poursuivre le programme d'évolution de la ZAC pour les tranches 5 et 6 dans le cadre du contrat de concession d'aménagement confié à la SHEMA. En effet, les conditions contractuelles auraient contraint la commune à déboursier plus de 3 millions d'euros en 2023.

Nous avons donc décidé de laisser la future mandature définir sa politique d'aménagement du territoire sans les contraintes contractuelles actuellement trop défavorables à la collectivité.

Jeunesse – Enfance – Vie associative – Sport

Dans ces domaines, nous avons réalisé de nombreuses actions et concrétisé des projets répondant à l'attente et aux besoins de la population.

Ouverture du Pôle enfance : cet équipement permet d'accueillir les structures « petite enfance », ASLH et RAM (Relais d'Assistance Maternelle).

ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement - Centre de loisirs) :

- Cette structure est ouverte toute l'année avec une amplitude plus importante en adéquation avec les besoins des parents.
- Mise en place du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) avec la Ligue de l'Enseignement.

Local jeunes : une nouvelle dynamique a été donnée en changeant les horaires et en mettant en place une ouverture le samedi.

Tissu associatif : conscients de l'importance du tissu associatif sur notre territoire, nous avons maintenu un contact et un discours permanent avec les associations afin de les accompagner dans leurs projets et assurer ainsi leur pérennité. Pour ce faire, nous avons mis en place une commission « subventions » composée d'élus et d'agents des services pour analyser les besoins des associations. Les projets d'aménagement du territoire comme le club-house au stade municipal, l'aménagement d'une zone de tir à l'arc ou la labellisation « tourisme » pour le CAVV (Centre d'Activités Voile et Vent) de Sciotot sont réalisés en collaboration avec les associations.

Bourse au permis de conduire : afin d'aider les personnes dont les ressources financières ne permettent pas d'accéder facilement au permis de conduire, nous avons mis en place une bourse pour son obtention qui constitue souvent un outil indispensable pour la recherche d'un emploi.

Scolaire : nous avons établi des échanges réguliers avec les enseignants et les associations de parents d'élèves afin de répondre au mieux aux attentes, de façon réactive et proactive. Nous avons également modifié les rythmes scolaires en collaboration avec le corps enseignant et les parents d'élèves.

Conseil Municipal Enfants : dès le début du mandat, nous avons redynamisé le fonctionnement du CME se concrétisant par :

- l'aménagement des jeux extérieurs à l'ALSH en concertation avec les enfants de la structure,
- la participation des jeunes à toutes les cérémonies, au repas des aînés,
- la mise en place d'un atelier d'échange et de pratique avec les apiculteurs de notre territoire,
- la mise en place d'un bac de récupération des bouchons plastiques pour l'association « bouchons d'amour » afin de financer des fauteuils roulants,
- la participation à la réalisation d'une fresque sur Sciotot,
- réalisation d'un double décimètre sur le harcèlement.

Ce dernier projet et l'implication permanente des jeunes au service de la vie communale ont été récompensés par l'obtention du 1er prix de l'ANACEJ (Association Nationale des Conseils d'Enfants et Jeunes) pour les communes de moins de 10 000 habitants.

Chasse aux œufs : tous les ans, une grande chasse aux œufs est organisée à Pâques pour les enfants scolarisés sur la commune.



Le Pôle Enfance



Le centre de loisirs des Pieux propose de nombreuses activités



Le Conseil Municipal Enfants



La chasse aux œufs, organisée par la municipalité

Travaux



Le cimetière



Les illuminations de Noël



Le char à voile,
activité phare du CAVV à Sciotot



La médiathèque Victor-Hugo,
adaptée pour accueillir les personnes
à mobilité réduite

Tout au long du mandat, nous avons mis en place des groupes de travail composés d'élus et d'agents des services communaux afin de concrétiser des projets variés.

Illuminations : tous les ans ce groupe se réunit pour choisir, sous forme locale, les appareils de décoration lumineuses pour Noël.

Fleurissement de la commune : ce groupe réfléchit au choix des fleurs et des plantations d'arbustes et d'arbres, ou modifier l'existant. Ces actions ont permis de recevoir un prix départemental pour le fleurissement de la commune.

Cimetière : depuis 1992, le cimetière n'avait pas fait l'objet d'une réorganisation. Nous avons redéfini un mode d'implantation des sépultures, anarchique en l'état, mis en place une gestion informatique du cimetière, élaboré un plan informatique et papier. Un règlement intérieur a également été élaboré pour clarifier l'usage du cimetière.

Signalétique : Le plan de signalisation de la commune a été complètement revu. Ce travail a permis de rénover les panneaux de signalisation existants, d'en créer d'autres en respectant une charte graphique proposée par le Conseil Départemental et enfin d'établir un sens privilégié de circulation autour des Pieux.

Travaux de sécurisation routière : la commune évoluant constamment, des ajustements fréquents, notamment de voirie, ont été réalisés pour répondre en priorité aux enjeux de sécurité : élargissement de la voirie route de Barneville au carrefour de la rue centrale (trottoir), création d'un trottoir pour assurer la continuité piétonne sur l'avenue de la Côte des Isles face au Pôle Enfance, aménagements le long de la route d'Etanval, de la rue de la Trainellerie (chicane), ralentisseurs au croisement de la route de la Roche à Coucou et de l'avenue de la Côte des Isles, sur la RD4 pour faciliter l'accès au PAV (Point Apport Volontaire pour les déchets) et l'accès aux lotissements, mise en place de coussins « berlinois » au rond-point du collège, mise en place d'un accès piéton vers la place de la Lande indépendant de l'accès des voitures, effacement des haies le long des avenues de La Hague et de la Côte des Isles pour assurer une meilleure visibilité, protection par des piquets des passages piétons sur le parvis de la mairie et sur la place du Petit Bourg, mise en place d'un « STOP » sur la RD4 au croisement de la Gendarmerie...

Travaux à Sciotot : Sciotot a bénéficié de la sollicitude des services techniques qui ont réalisé un aménagement du parc de stationnement vert de « La Roquette » et la rénovation du terrain de beach-volley. Nous avons également concrétisé un projet d'aménagement de l'espace par la mise en place d'une terrasse permettant d'accueillir les nombreux visiteurs de cet environnement. En outre, un partenariat avec le lycée agricole de Coutances a été conclu afin d'élaborer un projet d'aménagement de cette zone qui intégrera les différentes et nombreuses contraintes qu'elle rencontre.

Entretien du patrimoine : de nombreux travaux ont été réalisés afin de préserver le patrimoine de la commune : ravalement de la MSP (Maison des Services Publics), toiture de la salle polyvalente, mise en accessibilité de la médiathèque.

Dossiers généraux de la Commune

PCS (Plan Communal de Sauvegarde) : La commune ne disposait pas de ce plan, rendu obligatoire depuis 2004. Piloté par les services de la commune et avec l'appui d'une stagiaire étudiante, ce document a été élaboré en 6 mois.

Document Unique : La commune a élaboré ce document, obligatoire depuis 2001, sous le pilotage des services de la commune. Rappelons qu'il a pour but de recenser et d'évaluer les risques encourus par les employés communaux en fonction des postes qui leur sont confiés.

Élargissement des activités culturelles

Comme nous nous y étions engagés, nous nous sommes attachés à accroître les activités culturelles et insuffler un dynamisme aux équipements existants sur la commune.

Espace culturel : un engagement fort de notre mandat était de donner une dimension culturelle à cet équipement particulièrement apprécié des artistes. Nous avons mis en place une programmation éclectique afin de répondre à tous les publics.

Nous avons également mis en place, avec succès et satisfaction, les résidences d'artistes afin de pouvoir accompagner des troupes dans leur création. L'espace culturel est désormais une des salles en Normandie qui accueille le festival Spring qui met notamment les nouvelles formes du cirque à l'honneur.

Le dispositif « Villes en Scène » est remarquable et envié dans bien des régions de France. Le succès des représentations est grandissant. Nous avons augmenté notre capacité d'accueil et le public est de plus en plus nombreux. Notre union culturelle avec Flamanville a permis d'augmenter le nombre de représentations à 6 spectacles par saison dans les domaines tels que la musique, la danse et le théâtre.

Médiathèque : un partenariat avec le festival « Les Boréales » a été établi permettant l'ouverture à la littérature nordique. Ce partenariat va être renouvelé cette année nous offrant l'occasion d'accueillir un auteur suédois. Cet événement sera couplé avec un concert de l'orchestre régional de Normandie.

Afin d'être proches de la population nous avons fait en sorte que la médiathèque se déplace hors de ses murs. Le personnel va à la rencontre des résidents des FPA (Foyers-Résidences des Personnes Agées) en leur proposant et les guidant dans leur choix de livres, magazines,...

Nous avons également mis en place une boîte à livres sur Sciotot pour la période estivale.

Nous avons en parallèle développé l'offre d'ateliers destinés aux adultes et aux enfants (jeux en famille, goûters lecteurs, atelier d'écriture). A noter également, l'accroissement des expositions d'artistes.

Cinéma : des coupons de réduction accessibles à la population pieusaise permettent de vous rendre dans les cinémas partenaires.

Centre multimédia : une véritable plateforme numérique qui, grâce à ces nombreux équipements, permet de proposer des ateliers pour tous les publics, ainsi qu'une partie dite « libre service » durant laquelle vous êtes accompagné par un animateur, afin de vous guider dans vos démarches administratives qui sont aujourd'hui de plus en plus dématérialisées.

En 2019, une convention avec le collège permettra aux élèves de créer de la musique par le biais de programmes informatiques permettant d'allier la création et les techniques numériques.



L'Espace culturel des Pieux



Le Centre multimédia



Le festival Les Boréales, nouveau partenaire pour la Médiathèque



Lancement du projet lecture aux FPA en lien avec la Médiathèque



Les éclairages LED sont utilisés sur toute la commune



Acquisition d'une voiture électrique pour les services municipaux



Le travail en régie est aujourd'hui privilégié



Des achats réalisés en circuit court auprès des commerçants de la commune

Finances

Réalisation d'un audit de début de mandat : indispensable pour avoir une vision de la situation financière à la prise de fonction de l'équipe en place, cet audit a permis de mettre en évidence le risque rapide de voir les recettes de fonctionnement devenir insuffisantes pour couvrir les dépenses. La capacité d'investissement était limitée par des investissements en cours importants. Conscients de cette situation, nous avons travaillé avec les services pour modifier cette prévision en prenant des décisions économiques importantes.

Comptabilité d'engagement pour maîtriser les dépenses de fonctionnement : avant de réaliser une dépense, les services doivent vérifier que les montants alloués sont disponibles.

Bilan mensuel des dépenses de fonctionnement : afin de suivre au « fil de l'eau » le budget, un bilan de chaque ligne de dépense de fonctionnement est réalisé mensuellement. Ce suivi permet d'adapter les dépenses en fonction des besoins et des capacités afin de ne pas manquer de crédit avant la fin de l'année budgétaire.

Maintien des réserves financières : malgré les crises économiques successives ainsi que l'augmentation du coût des matières premières et des carburants et face à la baisse des dotations de l'État sans précédent, nous avons maintenu les réserves financières de la collectivité, sans hausse des taux de fiscalité des ménages, afin de ne pas nous trouver en difficulté au moment de rembourser le capital des emprunts en cours. La prochaine mandature pourra compter sur des capacités de financement pour réaliser son programme.

Fin des litiges coûteux avec des tiers impliquant la commune : afin de limiter les frais de procédure et d'avocat, mais aussi pour ne pas bloquer certains projets, nous avons souhaité éteindre les actions en cours par la négociation. Certains litiges anciens venaient polluer le relationnel avec des administrés.

Travail en collaboration avec la Trésorière : le lien entre la commune et le Centre des Finances Publiques a été amélioré avec des échanges et un travail en concertation impliquant les élus, les services et la Trésorerie. La proximité géographique permet des rencontres fréquentes.

Augmentation des travaux réalisés en régie pour faire des économies : certaines actions sont maintenant réalisées par des agents communaux limitant l'intervention de prestataires extérieurs au coût plus élevé.

Investissement dans des véhicules électriques : les véhicules vieillissants remplacés ou les nouveaux sont de type électrique afin de limiter notre consommation de carburant mais aussi dans un souci de diminuer les rejets de CO₂. Un investissement en bornes électriques a été nécessaire pour atteindre cet objectif.

Baisse des dépenses d'éclairage public : grâce au groupe de travail constitué d'élus, associés avec les services de l'ex. CCP, nous avons réussi à réduire la facture d'électricité de la commune en limitant la durée d'éclairage et en investissant dans du matériel moins énergivore (gain annuel d'environ 20 000 euros). L'éclairage public représentait 50% du montant total de la facture d'électricité. Cette action a permis à la commune d'obtenir le label « Ville étoilée ».

Achat de fournitures en filière courte : dès que possible, les achats sont désormais effectués auprès des commerçants de la commune afin de participer à leur activité et de les soutenir. Les commerçants sont partenaires de différentes manifestations ainsi que des achats réalisés par les services techniques de la commune.

Optimisation des locations des salles communales : avec l'acquisition d'un logiciel dédié aux salles mises à disposition par la commune, nous pouvons utiliser un outil moderne pour louer ou prêter nos équipements. L'augmentation des tarifs pour les demandes hors communes permet d'obtenir des ressources supplémentaires afin d'améliorer et d'entretenir ces équipements très sollicités. La fréquentation à augmenter depuis le début du mandat.

Étude en comptabilité des demandes de subventions : Les demandes de subventions du tissu associatif pieusais sont nombreuses et variées. Afin d'y répondre le plus justement possible en fonction des besoins des associations et des capacités financières de la commune, il a été décidé que les dossiers seraient désormais étudiés d'un point de vue comptable.

Action Sociale

Nombreuses sont les actions mises en place dans le cadre de la politique sociale de la commune.

Avec des objectifs bien déterminés, les principaux domaines d'actions concernent :

- L'accueil, l'écoute, l'orientation, l'accompagnement, dans leurs démarches administratives et d'accès aux droits sociaux, des personnes qui font appel à ce service : création d'une commission permanente qui étudie chaque demande pour l'attribution des aides financières et alimentaires.

- CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : il traite les demandes de logement social. La commission Logement fait des propositions d'attribution auprès des bailleurs sociaux. Il est chargé également de l'organisation des événements plus festifs pour la population des plus de 70 ans, pour favoriser le vivre ensemble et les temps d'échange. Depuis 2018, les Foyers-Résidences des Personnes Âgées des Aubépines et de la Boiserie sont gérés par le CCAS.

En complément et pour répondre aux diverses préoccupations de la population, de nombreuses actions ont été mises en place : création d'une ABS (Analyse des Besoins Sociaux) de la population, organisation d'un forum d'information autour des activités de loisir d'été sur le canton, analyse avec les partenaires sociaux des besoins de la population qui a permis la création d'un livret partenaires, la mise en place d'une assistance pour les démarches sur internet, une réunion d'informations sur les services bancaires.

L'action sociale, c'est aussi des projets que nous avons concrétisés :

- mise en place des jardins familiaux,
- soirée-débat « le sommeil et l'école »,
- atelier sophrologie pour les parents et enfants,
- atelier « faire ses produits d'entretien »,
- atelier hygiène,
- atelier « tout connaître et maîtriser ses dépenses d'électricité et d'eau »,
- atelier « construire son budget, c'est facile »,
- projet « café des parents »,
- atelier cuisine
- salon des services d'aide à domicile.

La Communauté de Communes de Les Pieux (CCP)

Lors des élections municipales de Les Pieux de 2014, 9 conseillers et conseillères ont été élus pour siéger parmi les 35 du conseil de la Communauté de Communes de Les Pieux. Sous la présidence pieusaise, la poursuite du programme Grand Chantier a vu la réalisation d'équipements sur la commune, le Pôle Enfance (crèche et RAM), le Pôle Santé Libéral Ambulatoire, le gymnase de la Fosse, le parking de la Fosse et la réhabilitation du restaurant de l'école de la Forgette. Mais aussi la conduite de projets avec l'extension de la zone



*La salle des Brûlins,
l'une des quatre salles communales*



La salle Paul Nicolle



*Les jardins familiaux,
gérés par le CCAS*



*Un des nombreux ateliers proposés par
le CCAS tout au long de l'année*



Le Pôle Santé Ouest Cotentin



*Le gymnase de la fosse,
le dernier gymnase construit*



*La Boiserie,
l'un des deux foyers-résidences*



*L'Ecole de musique,
gérée par un service commun*

d'activités des Costils et la voie de contournement sud de Les Pieux modifiée, afin de limiter l'impact environnemental et son coût, suite à la concertation publique du projet de la Rcade. Le nouveau foyer des personnes âgées de la Boiserie est venu compléter celui des Aubépines.

Les 3 intercommunalités de proximité La HAGUE, DOUVE DIVETTE et Les PIEUX ont construit le projet de regrouper leurs 44 communes et ses 33 000 habitants pour se conformer à la loi NOTRe. Ce projet a été rejeté par l'Etat au profit de la création de la Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC). Le référendum local pour la création de la commune nouvelle, à l'échelle des 15 communes de l'ex CCP, a exprimé la volonté de 14 communes. Mais le refus protectionniste de Flamanville a annulé cette création, pourtant indispensable pour maintenir les acquis historiques de 40 ans de solidarités intercommunales.

La Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC)

En 2017, lors de la création de la CAC, 2 conseillers de Les Pieux siègent parmi les 221 membres du conseil de la CAC. Le maire est élu vice-président en charge des ressources humaines et de la mutualisation et le premier adjoint est en charge des finances et des infrastructures. Le travail de construction de cette nouvelle intercommunalité est colossal et les services de l'ex CCP y sont fortement impliqués aux cotés des 16 élus de la commission du Pôle de Proximité de Les Pieux. Cette commission a en charge la gestion des services de proximité de l'ex CCP et reste l'interlocutrice de la CAC pour donner son avis sur les délibérations communautaires.

En 2018, les premières compétences sont rétrocédées aux communes : les hébergements des personnes âgées reviennent au Centre Communal d'Action Sociale, la voirie à la commune ainsi que le projet de la voie de contournement sud de Les Pieux. Clairement, ce n'est pas aux habitants de Les Pieux de financer par l'impôt ménage, l'accessibilité et la sécurisation des accès de la centrale de Flamanville qui doivent rester financés par la fiscalité industrielle de la CAC. C'est pourquoi les élus et les communes de la CAC ont accepté de reprendre en compétence facultative ce projet afin de le finaliser par l'enquête environnementale. La voirie de la liaison piétonne vers Sciotot a été reprise par les services et élus communaux pour conduire la concertation et sa réalisation.

Un service commun pour le retour des compétences et préparer l'avenir

En 2019, le conseil municipal a décidé d'adhérer au service commun pour gérer certaines compétences rétrocédées à la commune réparties en thématiques : le scolaire, l'école de musique, la voirie, la cuisine centrale, la fourrière, la petite enfance, le sport et la sécurité des baignades.

Aujourd'hui, 14 maires-adjoints, conseillers et conseillères de la majorité municipale s'engagent pour préparer l'avenir en construisant ce service commun qui gère le personnel, la solidarité financière, le partage des biens et qui assure la continuité de service auprès de la population et des associations.

Ce service commun à 14 communes confirme la volonté de maintenir collégialement la solidarité qui existait entre les communes de l'ancienne Communauté de Communes de Les Pieux. Seule la commune de Flamanville n'y adhère pas.

La commune de Les Pieux, bourg centre, tient déjà un rôle prépondérant dans le canton par la fréquentation des services et des équipements communaux par l'ensemble de ses habitants : la médiathèque, le centre multimédia, l'espace culturel, le centre de loisirs, le centre de voile et vent et le soutien aux nombreuses associations. Ce service commun a pour vocation de favoriser la proximité et le mieux vivre ensemble dans les années à venir.

SOCIAL

INTERVIEW : Christel RUEL, référente sociale du CCAS

Véritable soutien et aide aux familles, la référente sociale du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) des Pieux est une personne incontournable dans la vie de la commune aux missions variées. Focus...

> En quelques mots, décrivez-nous vos missions sur la commune ?

J'ai plusieurs missions sur la commune : avant tout, l'accueil social lors de permanences et la gestion du relais de la Banque alimentaire (demande de colis alimentaires, commandes, organisation de la collecte). Je m'occupe également du logement (instruction des demandes, interlocutrice des organismes HLM et des locataires, organisation des commissions logements sur la commune, aide dans la constitution des dossiers) et coordonne le développement d'un réseau de partenaires (en partenariat avec Flamanville).

Ma mission consiste aussi à organiser des actions de prévention, d'éducation ou d'informations par le biais d'activités collectives comme les

ateliers cuisine ou la gestion des jardins familiaux.

Lors des permanences, j'accueille le public, le renseigne, l'accompagne dans l'instruction de dossiers ou l'oriente en fonction de ses besoins. Je me déplace également à domicile quand c'est nécessaire.

Après une écoute bienveillante et un bilan social, je peux aider le public :

- à constituer des dossiers ou les remplir (papier ou internet),
- instruire les dossiers de demandes d'aides financières et sociales,
- à rédiger des courriers administratifs,
- au tri des papiers,
- à la gestion du budget familial

> Que propose le CCAS aux habitants des Pieux ?

Avant tout, une écoute et un accompagnement grâce à l'accueil social. Nous proposons ensuite tout au long de l'année plusieurs événements et rendez-vous en lien direct avec les besoins et attentes de la population, un repas de fin d'année ou



d'après-midi convivial avec nos aînés afin de favoriser le lien social, permettre les échanges et rompre l'isolement...

> Quels sont les prochains projets du CCAS ?

Un **Café des parents** devrait bientôt voir le jour. Moment convivial autour d'un café, il permettra aux parents d'échanger sur des thèmes variés. Le **repas des aînés** qui aura lieu cette année le Samedi 14 décembre 2019. Et bien d'autres encore qui sont pour l'instant à l'étude...

La récup et l'écologie à l'honneur avec les ateliers !

Pour les ateliers du semestre, le CCAS a proposé des ateliers sur des thématiques très actuelles !

La récup tout d'abord, l'atelier de mars a permis aux participantes de fabriquer des éponges et lavettes « Tawashi ». Cette méthode qui nous vient tout droit du Japon, utilise des vieux tee-shirts ou des chaussettes solitaires. Les Tawashis sont plus durables et écologiques et présentent l'avantage de pouvoir être lavés en machine et sont donc bien plus hygiéniques que les éponges végétales.

En avril a été proposé la fabrication de sa propre lessive, plus écologique et plus économique !

Infos pratiques :

Contact :
Christel RUEL,
02 33 01 63 40 / 06 72 53 11 65
cruel@lespieux.fr

Bureau du CCAS :
Rez-de-Chaussée
Maison des services publics
Route de Flamanville
50340 Les Pieux

Chacune est repartie avec 2 litres de lessive prête à l'emploi, la recette pour la refaire chez soi et les 8 raisons pour faire ses propres produits d'entretien !

Enfin, avant l'été, est programmé un atelier « confectionner son tapis de bain », toujours avec de la récup.

Des ateliers bien appréciés qui permettent d'agir pour la planète tout en faisant de vraies économies !

Des ateliers écologiques et économiques très appréciés par les nombreux participants !



SCOLAIRE - JEUNESSE

Le Conseil Municipal Enfants lance une récolte de bouchons !

Pour l'arrivée de l'été, le Conseil Municipal Enfants lance un nouveau projet : la récolte de bouchons pour l'association « Bouchons d'amour ».

Les bouchons récoltés aideront l'association au financement de matériel pour les personnes en situation en handicap (fauteils roulants...) et à l'éducation de chiens-guides pour les personnes malvoyantes.

Une belle initiative qui ne manquera pas de plaire !



MÉMO

L'ALSH durant les vacances d'été

Durant les vacances scolaires, l'ALSH propose du lundi au vendredi des activités à la journée ou demi-journée de 7h00 à 19h00 avec ou sans repas.

Les tarifs pour les habitants de Les Pieux durant les vacances scolaires :

- 3,37€ la demi-journée
- 5,83 € la demi-journée avec repas
- 15,27 € la journée (repas compris)
- + adhésion 5€/an

Accueil :

le matin de 7h à 9h30,
le midi de 13h15 à 14h
et le soir de 16h30 à 19h.

Informations :

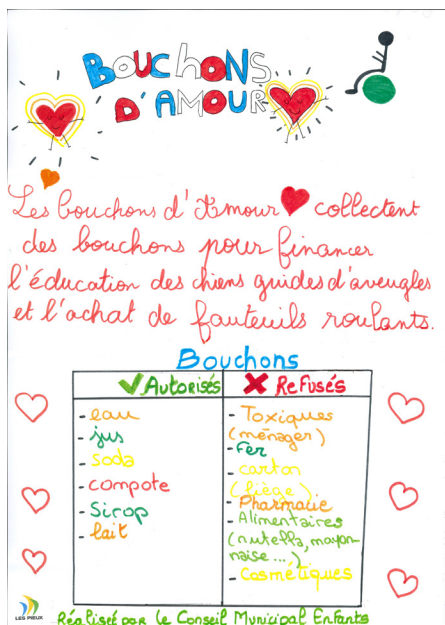
Ligue de l'Enseignement
de Normandie
Pôle Enfance
29, avenue de la Côte des Isles
09 66 89 85 34 - 07 60 79 74 21

En pratique :

L'affiche ci-dessous sera apposée près de l'abris bus situé route de la forgette et un container rouge sera installé.

Il vous suffira alors de venir déposer vos bouchons de bouteilles dans ce container.

Les bouchons seront ensuite récupérés par les services municipaux et envoyés à l'association « Bouchons d'amour ».



Les écoliers rencontrent le Maire !

Les élèves de CM1 de Mme Dréan ont rencontré, le mardi 26 mars dernier, M. le Maire afin d'échanger de vive voix sur les déplacements à vélo dans le bourg des Pieux.

Après une brève présentation par M. le Maire de l'histoire de la commune et de son développement, les élèves de CM1 ont pu poser au maire les questions qui leurs tenaient à cœur sur la faisabilité de ce projet.

M. le Maire a ainsi pu expliquer aux élèves qu'un projet de déplacement doux sur les Pieux était à l'étude pour la commune afin de répondre à l'une des orientations du PLU récemment voté. La liaison piétonne reliant le centre-bourg à Sciotot s'inscrivant pleinement dans cette démarche.

Suite aux réponses et explications apportés par M. le Maire, les écoliers ont regagné leur salle de classe en connaissant toutes les étapes de réalisation et le calendrier nécessaire d'un tel projet.

Un échange fructueux de deux heures qui aura permis aux élèves de mieux comprendre les processus de décisions des élus sur les projets concernant la commune !



ASSOCIATION

Pour ce nouveau numéro, 3 questions à... Mme Damin, présidente de Dynamic Les Pieux !

> Présente depuis 1973 sur la commune de Les Pieux, quelles ont été les étapes marquantes de la vie de l'association et comment se porte-t-elle aujourd'hui ?

L'association a été créée en 1973 par Mr Lucien LELAIDIER, elle s'appelait Familiale Rurale de la HAGUE SUD, sa mission était sociale, cela a débuté avec une mise en commun de matériel afin d'aider les mères de famille en difficulté. De nouvelles activités ont ensuite été créées comme le club féminin, qui a permis à l'époque du «Grand Chantier» l'accueil et les rencontres entre familles de diverses origines, de partager des connaissances et des idées et surtout de pratiquer des activités personnelles ou de groupes. Initialement adhérente à la fédération Familles Rurales, l'association a été renommée quelques années plus tard «Familles Rurales Association Hague Sud» (FRAHS). Les familles ont demandé la mise en place d'activités sportives au début des années 80, l'activité Gymnastique d'entretien et le yoga ont été créés et plus tard l'activité gym pour les enfants. Il y a eu aussi des permanences sociales et défense du consommateur, un partenariat avec les aides ménagères et l'ADMR. Les familles ont ensuite réclamé un service de crèche. Celle-ci a été ouverte en 1987. Sous la présidence de Mme KUFEL, en 1986, début des premiers salariés dans l'association. En 1991, nous avons adhéré à la Fédération Française de Gymnastique, date à laquelle la section compétition a été lancée.

En Janvier 1993, l'activité crèche est reprise par la mairie de Les Pieux.

En 1998, la salle de gymnastique au complexe de la Carpenterie est inaugurée (présidente de l'association à l'époque : Mme BAURU Eliane).

En Juin 2000, arrêt du service Défense du consommateur, trop contrai-

gnant pour une activité bénévole.

Mise en place de plusieurs créneaux de gymnastique et danse pour enfants et adultes.

En 2006, 96% des adhérents pratiquent un sport à l'association, il devient alors évident que nous ne pouvons plus adhérer à 2 fédérations. En juin 2008, l'association quitte donc Familles Rurales et de ce fait, doit changer de nom ; et s'appellera alors DYNAMIC LES PIEUX.

> Vous êtes lauréats cette année encore des Challenges sportifs organisés par l'OSLC. Que signifie pour l'association cette récompense ?

Depuis la mise en place par l'OSLC de cette soirée, chaque année, l'association est récompensée pour ses résultats sportifs en région Normandie voire au championnat de France. Cela prouve la qualité de nos entraînements et qu'un club de gymnastique d'une petite commune peut égaler des grands clubs de Normandie. Bravo à nos gymnastes. Tous nos résultats de compétitions sont visibles sur notre site internet : <http://dynamiclespieux.wordpress.com>

> À l'heure de la fin de saison, quel bilan dressez-vous de l'année écoulée ? Prévoyez-vous des nouveautés pour la saison prochaine ?

L'association, à ce jour, compte 380 adhérents dont 210 enfants et compte 8 salariées (équivalent à 2,5 temps plein). Une dizaine de bénévoles participent à la vie de l'association.

Nous avons ouvert l'année dernière une section baby gym (dès 2 ans) et une nouvelle activité, le QI GONG.

Nous allons moderniser nos modalités d'inscription avec la mise en place d'un formulaire de pré-inscription en ligne, voire de paiement en ligne. Nous étudions aussi la mise en place d'une inscription au trimestre.

LES PROCHAINS RDV :

- Gala de fin d'année : vendredi 28 juin à 18h30 à l'Espace culturel
- Forum des associations : samedi 07 septembre de 10h à 17h à la salle polyvalente

Dynamic Les Pieux
14 route de Cherbourg - LES PIEUX
02.33.04.57.09 / 09.65.35.76.39
cdmg.lespieux@wanadoo.fr



CULTURE

Un nouveau service à la Médiathèque : le prêt de liseuses

Pour célébrer l'arrivée de l'été, un nouveau service fait son entrée à la Médiathèque : le prêt de liseuses.

Expérimenté il y a six ans via un dispositif du Conseil Départemental de La Manche et face au succès rencontré, la municipalité a décidé de proposer ce service tout au long de l'année aux adhérents de la Médiathèque.

Deux liseuses seront ainsi mises à disposition des usagers - aux mêmes conditions de prêts que les ouvrages papiers - dès cet été !

Vous souhaitez replonger dans les classiques de la littérature : vous les trouverez sur la liseuse. Vous recherchez un confort de lecture - grands caractères,... ? La liseuse vous les proposera.



Les liseuses seront alimentées par des logiciels libres de droit dont l'équipe de la Médiathèque se portera garante.

Sachez que la Médiathèque dispose également d'ouvrages adaptés à certains handicaps : ouvrages en grands caractères, livres lus, livres-audio, renouvelés régulièrement grâce aux achats spécifiques de la Médiathèque et aux prêts de la Bibliothèque Départementale de La Manche. Demandez conseil à l'équipe !

Un atelier culturel avec le CCAS

Dans un souci de proposer un égal accès à tous à la culture, le service culturel et le CCAS des Pieux ont souhaité s'associer pour développer des actions culturelles communes à l'Espace culturel.

Au tour du spectacle jeune public « La Tortue » de la compagnie manchoise Ooo, accueillie le 23 janvier dernier à l'Espace culturel, un atelier découverte musique et dessin en lien avec le spectacle a été proposé aux familles de la commune.

15 familles et enfants ont ainsi participé à cette proposition du CCAS.



Le club création numérique investit l'Espace culturel !

Le club création numérique pratique, de septembre à juin, la photographie et le post-traitement dans les locaux du Centre multimédia des Pieux.

Afin de développer leur pratique, les membres du club ont été invités à venir s'exercer à la photographie de concert le samedi 04 mai dernier à l'Espace culturel où jouaient 3 groupes normands : Teejay, audio-FILM et Maé Carmen accompagnée de deux membres du Bluewave Quartet.

À NOTER !

Horaires d'été Du 6 juillet au 31 août

- **Médiathèque :**
Mardi, Mercredi et Vendredi : 9h-12h / 15h30 - 18h
Samedi : 9h-12h
- **Centre multimédia :**
Fermeture annuelle du 30 juillet au 17 août
Mardi, Mercredi : 10h-12h / 15h30-18h30
Jeudi : 15h30-18h30
Vendredi : 9h-12h / 15h30-18h30
Samedi : 9h-12h

La boîte à livres revient à Sciottot cet été !
Face au succès rencontré l'été dernier, la municipalité renouvelle le dispositif de la boîte à livres pour l'été.

Le principe : empruntez, déposez, partagez !

SOIRÉE DE PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE 2019-2020

RDV le mercredi 11 septembre à 19h à l'Espace culturel pour connaître tous les spectacles de la prochaine saison !
Présentation suivie de la sortie de résidence de Clément Dazin, jongleur, en partenariat avec La Brèche.

*Entrée libre
Infos et réservations
auprès de la Médiathèque*

AGENDA DE L'ÉTÉ

SPORT

Durant tout l'été

ÉTÉ-JEUNES :

L'OSLC propose du lundi au vendredi pour les 7-15 ans : football, handball, karting, mini-golf, forest adventure...

Contact : C2A
14 route de Cherbourg
02 33 52 90 00
www.oslc-lespieux.fr

CENTRE D'ACTIVITES VOILE ET VENT :

séances d'initiation et de perfectionnement, stages de char à voile et char à cerf-volant.

Contact : CAVV
route du Fort - Sciotot
02 33 04 16 78
www.oslc-lespieux.fr

LOCAL JEUNES :

Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18h30 (accueil possible de 07h à 10h) avec au programme activités manuelles, jeux et sorties culturelles ou sportives pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans.

Contact : Ligue de l'enseignement de Normandie
Place de la Poste
02 33 94 73 04 -
06 59 50 05 29

CENTRE DE LOISIRS :

Des activités spécialement conçues pour les 3-12 ans : jeux, bricolage, sorties... Accueil de 7h à 19h

Contact : Centre de loisirs
Pôle Enfance
29, avenue de la Côte des Isles
09 66 89 85 34 -
07 60 79 74 21



VENEZ PASSER UN ETE DANS L'EAU ET A LA PLAGE DE SCIOTOT :

Le Pôle de Proximité des Pieux et les associations du canton proposent des animations gratuites et ouvertes à tous. Rendez-vous tous les jours à partir de 14h au poste de secours : mini-golf, badminton, handball, volley-ball, beach rugby, voile, kayak...

Contact : Pôle de Proximité des Pieux
31 route de Flamanville
02 33 87 68 00

PARCOURS AVENTURE :

Sur demande, venez tester votre esprit d'aventure en relevant plusieurs défis sportifs concoctés par l'équipe de l'OSLC.

Contact : OSLC
14 route de Cherbourg
02 33 04 81 74

BEACH-VOLLEY :

Le Volley-Club Flamanville-Les Pieux vous propose 4 tournois en 3x3 avec de nombreux lots à gagner, les 22 juin, 6 juillet, 3 août, 24 août et 7 septembre. Inscriptions sur place.

Contact : Volley-club - C2A
14 route de Cherbourg
02 33 52 90 00

PETANQUE :

Rendez-vous tous les vendredis de l'été à 14h sur le terrain de Sciotot pour une après-midi sportive !

Contact : Association de Loisirs de Sciotot - C2A
14 route de Cherbourg
02 33 52 90 00



LA FÊTE SAINT-CLAIR du 19 au 21 juillet

Le 1^{er} grand rendez-vous de l'été. Au programme : parade dans le bourg, vide-greniers le samedi 20 juillet, grand défilé, retraite aux flambeaux et clôture avec feu d'artifice le dimanche 21 juillet à 23h au stade de la Carpenterie.



FÊTE DE LA PLAGE 10 et 11 août Plage de Sciotot

Venez passer un moment convivial et chaleureux à la fête de la plage à Sciotot. Rendez-vous le samedi avec des jeux, un concert gratuit en plein air et un feu d'artifice. Et profitez de nombreuses animations tout au long de la journée du dimanche.

FORUM DES ASSOCIATIONS 7 septembre Salle Polyvalente 10h - 17h

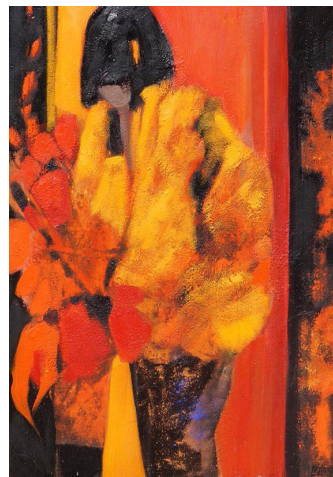
Le rendez-vous incontournable des associations ! Venez découvrir les cours et animations proposés par une trentaine d'associations de la commune et vous inscrire aux activités de votre choix.

CULTURE

EXPOSITION Julia LEGOUX Du 16 au 27 juillet

Originaire de La Hague, Julia Legoux est une artiste-peintre reconnue. Venez découvrir ses peintures figuratives qui laissent éclater la lumière.

Médiathèque Victor-Hugo
4, place Saint-Clair
Entrée libre

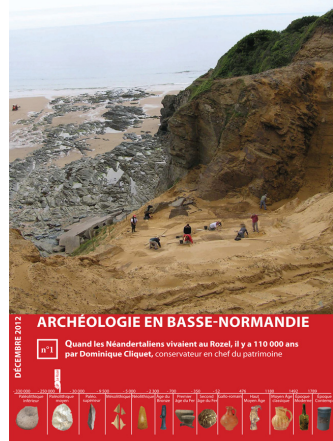


© Julia LEGOUX

EXPOSITION Les fouilles archéologiques du site du Rozel Du 30 juillet au 31 août

Présentation des dernières fouilles et des trésors de l'époque de Néanderthal mis au jour sur le site archéologique du Rozel.

Médiathèque Victor-Hugo
4, place Saint-Clair
Entrée libre



Ce programme est donné à titre indicatif. Pour plus d'informations : www.lespieux.fr

Tribune non transmise

Jacques Leseigneur, Michel Papin,
Elisabeth Boudaud, Régine Lecarpentier et Dominique Lecoffre
Liste « Agissons
et continuons ensemble »

NON LA ROCADE N'EST PAS VOTÉE!

Ceux qui prétendent le contraire sont des menteurs, Disons la vérité ! Monsieur Le Maire, pourquoi avoir peur d'affronter les Pieusaises et les Pieusais lors de débats publics sur ce sujet?

Les PIEUX demain, vous dit la vérité : LA VOIE DE CONTOURNEMENT de LES PIEUX n'est pas actée !

Si les communes de l'agglomération ont validé le transfert de la compétence de la rocade de la commune vers l'agglomération, la collectivité doit maintenant lancer ses études et ensuite proposera une délibération pour lancer le chantier ou non.

LA ROCADE est à l'état de projet et n'est nullement LANCÉE ! d'ailleurs le refus de 9 communes sur 15 de la feu CCP démontre qu'il n'y a pas de consensus.

Mais que traduit ce mensonge? une absence de probité, tel que l'a relevé le Tribunal Administratif de Caen, un déni de démocratie, mais aussi une grande lâcheté et

une peur panique d'échanger avec la population ! (La « liaison douce » route de Sciotot (qui soit dit en passant, n'a rien d'une liaison douce actuellement) : investissement financier 5 fois moins important = 2 réunions publiques. Projet « rocade » dont le coût avoisine entre 3,5 et 5,450 millions d'euros = pas de débat !).

Le groupe « Les Pieux... demain ! » demande une consultation des Pieusaises et des Pieusais à Monsieur Le Maire! Des dizaines de milliers d'euros engloutis sur ce projet ubuesque, STOP ! Car c'est vous/nous qui payons et cela à travers nos impôts présents et futurs!

...A vous de juger ! Mais soyez lucide, Monsieur Le Maire veut laisser son empreinte dans l'histoire de la ville avec cette rocade... et comment met-il tout cela en action, selon vous? En rendant tout simplement accidentogène le carrefour de la gendarmerie par exemple ! « vous verrez quand il y aura la rocade, il n'y aura plus de problème ».

Nous sommes devant des personnes sourdes, étanches à tous les messages d'alertes de dizaines de milliers de scientifiques et de chercheurs qui nous exhortent tous, à changer radicalement notre façon de penser, d'agir!!

Que pousse ces personnes à se présenter à des élections, être élus de la nation, au sein d'une commune et à ne participer à aucun rassemblement de cohésion nationale, de refuser un moment de recueillement à la suite d'un attentat ?

A un an de la fin de mandat, nous faisons aveux de naïveté, d'avoir cru dès le départ à une mandature collaborative nous l'affirmons : trahison, mensonges, vanité, voilà ce que nous avons vu dans ce mandat.

Mais positivons : Regardons ensemble l'avenir et passons un bon été sur notre belle commune !

Christophe Iskenderian, Laurent
Estienne et Clovis Lecaplain
Liste « Les Pieux... Demain ! »

RETOUR EN IMAGES...



1.



2.



3.

1. Le repas des aînés, qui s'est tenu le 1^{er} décembre dernier, a été de nouveau apprécié 2. La commune a participé le 16 mai au Duoday en accueillant Mme Graf-fet dans ses locaux une personne en situation de han-dicap 3. Le recensement de la population des Pieux a été réalisé du 17 janvier au 16 février par 7 agents re-censeurs 4. Le 27 avril dernier s'est tenu la 1^{ère} édition du Salon des services à domicile avec une vingtaine de professionnels 5. Le vendredi 2 février s'est tenue la 25^{ème} Soirée des Challenges sportifs organisée par l'OSLC 6. Succès pour le Troc de graines organisé par la Mé-diathèque le 11 mai dernier 7. Le Conseil Municipal En-fants a passé un après-midi récréatif avec les résidents des Foyers-résidences des Aubépines et de la Boiserie



4.



5.



6.



7.